



**45<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent**

*Bonn, Allemagne, 9 - 10 novembre 2016*

UNEP/CMS/StC45/Doc.11

**PRÉPARATION POUR LA COP12**

*(préparé par le Secrétariat)*

**Résumé**

Le document comprend deux annexes concernant les préparations pour la 12<sup>ème</sup> Réunion de la Conférence des Parties à la CMS (COP12) qui aura lieu du 22 au 28 octobre 2017 à Manille aux Philippines. L'Annexe 1 contient un échéancier des dates limites de soumission des documents et l'Annexe 2 présente l'ordre du jour provisoire et la liste des documents pour la COP12.

## PRÉPARATION POUR LA COP12

*(préparé par le Secrétariat)*

1. Le document présent comprend deux annexes concernant les préparations pour la 12<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties à la CMS (COP12) qui aura lieu du 22 au 28 octobre 2017 à Manille aux Philippines.
2. L'Annexe 1 précise l'échéancier des dates limites de soumission des documents pour la COP12 qui se base sur les nouvelles règles du règlement intérieur concernant les réunions convenus lors de la COP11 pour adoption à la COP12 (Annexe II du compte-rendu de la COP11).
3. L'Annexe 2 présente l'ordre du jour provisoire et une liste de documents proposés pour la COP12 selon la même structure que celle adoptée à la COP11 et suivant les provisions de la résolution 11.5 prévoyant que les numéros des documents sont directement liés à la numérotation des points de l'ordre du jour.

### **Action requise :**

Le Comité permanent est invité à :

- i. Prendre note des dates limites pour la soumission et la mise en ligne des documents de la COP12 contenues en Annexe 1 ;
- ii. Examiner et fournir des commentaires et des indications sur l'ordre du jour provisoire et la liste des documents pour la COP12 présentés en Annexe 2.

## ÉCHÉANCIER DES DATES LIMITES DE SOUMISSION DES DOCUMENTS POUR LA COP 12

Date 2017	No. de jours avant la COP <sup>1</sup>	Propositions d'amendement des Annexes	Résolutions et Décisions <sup>2</sup> – <u>Avec</u> éléments scientifiques	Résolutions et Décisions – <u>Sans</u> éléments scientifiques	Autres Documents COP
25 mai	150	Les Parties soumettent des propositions d'amendement à la Convention et à ses annexes au Secrétariat. (Article 21-1)	Les Parties soumettent au Secrétariat les Résolutions et décisions proposées comportant des éléments scientifiques (Article 22-1)	Les Parties s'efforcent de soumettre au Secrétariat les résolutions et recommandations proposées ne comportant d'élément scientifique. Date limite -90 jours. (Article 22-2)	
	Dès que possible après 150 jours	Le Secrétariat fait des propositions aux Parties dans les langues de travail le plus tôt possible après réception (Article 21-1).			
24 juin	120		Le Secrétariat soumet au Conseil scientifique les Résolutions et décisions comportant un élément scientifique (Article 22.3).		
Semaine du 10 juillet	Environ 100	<b>Réunion du Conseil scientifique (ScC):</b> Fournira des commentaires et des recommandations sur les propositions d'amendement des Annexes et des Résolutions et décisions comportant un élément scientifique			
	Dès que possible après la réunion du ScC		Le Secrétariat soumet au Comité permanent les commentaires du ScC sur les résolutions et décisions (Article 22-3). Le Comité permanent soumet au Secrétariat tout commentaire sur les commentaires du ScC pour mise en ligne dans les délais de 60 jours ci-dessous.		

<sup>1</sup> Si indiquées, les dates limites sont dérivées du Règlement intérieur adopté à la COP. Les dates limites sans référence au Règlement intérieur ont été établies par le Secrétariat en vue d'assurer la production des documents en temps opportun.

<sup>2</sup> Le Règlement intérieur adopté à la COP11 se réfère aux Résolutions et Recommandations. Toutefois, la Résolution 11.6 a adopté l'utilisation des résolutions et décisions.

Date 2017	No. de jours avant la COP <sup>3</sup>	Propositions d'amendement des Annexes	Résolutions et Décisions <sup>4</sup> – <u>Avec</u> données scientifiques	Résolutions et Décisions – <u>Sans</u> données scientifiques	Autres Documents COP
24 Juillet	90			Les Parties soumettent au Secrétariat des résolutions et décisions proposées qui <u>ne comprennent pas</u> un élément scientifique (Article 22-2)	Les Parties soumettent tous les autres documents à inclure comme documents de la Conférence  Tous les documents reçus après cette date limite ne peuvent être mis en ligne que sous forme de documents d'information.
23 Août	60			Le Secretariat met tous les documents restants à disposition des Parties (Article 22-4).	

<sup>3</sup> Si indiquées, les dates limites sont dérivées du Règlement intérieur adopté à la COP. Les dates limites sans référence au Règlement intérieur ont été établies par le Secrétariat en vue d'assurer la production des documents en temps opportun.

<sup>4</sup> Le Règlement intérieur adopté à la COP11 se réfère aux Résolutions et Recommandations. Toutefois, la Résolution 11.6 a adopté l'utilisation des résolutions et décisions.

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET LISTE DES DOCUMENTS

*(préparé par le Secrétariat)*

POINT DE L'ORDRE DU JOUR		DOCUMENT	
<b>I. Ouverture de la réunion et questions organisationnelles</b>			
1.	Ouverture de la réunion	Pas de document	
2.	Allocutions de bienvenue	Pas de document	
3.	Discours principal	Pas de document	
4.	Règlement intérieur	COP12/Doc.4	
5.	Election des membres du bureau	Pas de document	
6.	Adoption de l'ordre du jour et du programme		
	6.1	Ordre du jour provisoire et documents	COP12/Doc.6.1
	6.2	Ordre du jour provisoire annoté et programme	COP12/Doc.6.2
7.	Établissement du Comité des pouvoirs et des Comités de session	Pas de document	
8.	Admission des observateurs	COP12/Doc.8	
<b>II. Rapports</b>			
9.	Rapport du PNUE	COP12/Doc.9	
10.	Rapports et recommandations des organes subsidiaires de la Convention		
	10.1	Comité permanent	Pas de document
	10.2	Conseil scientifique	Pas de document
11.	Rapports des États		
	11.1	Dépositaire et Pays hôte	COP12/Doc.11.1
	11.2	États Parties (y compris OIER)	Pas de document
	11.3	États non-Parties	Pas de document
12.	Rapport du Secrétariat		
	12.1	Présentation des activités du Secrétariat	Pas de document
	12.2	Rapport des activités de la CMS en Amérique du Nord	COP12/Doc.12.2
13.	Rapports sur la coopération		
	13.1	AEM relatives à la biodiversité	Pas de document
	13.2	Autres organismes intergouvernementaux	Pas de document
	13.3	Organisations non gouvernementales	Pas de document
<b>III. Questions administratives et financières</b>			
14.	Budget et Administration		
	14.1	Exécution du budget de la CMS pour 2015-2017	COP12/Doc.14.1
	14.2	Projet de Programme de travail chiffré 2018-2020	COP12/Doc.14.2
	14.3	Projet de budget pour 2018-2020	COP12/Doc.14.3*

POINT DE L'ORDRE DU JOUR			DOCUMENT
	14.4	Mobilisation des ressources	COP12/Doc.14.4
<b>IV. Questions stratégiques et institutionnelles</b>			
15.	Plan stratégique de la CMS pour les espèces migratrices 2015-2023		
	15.1	Évaluation et indicateurs	COP12/Doc.15.1*
	15.2	Guide d'accompagnement	COP12/Doc.15.2*
16.	Structure future et Stratégies de la CMS et de la Famille CMS		
	16.1	Renforcement des synergies et des services communs entre les instruments de la famille CMS	COP12/Doc.16.1
17.	Autres questions stratégiques et institutionnelles		
	17.1	Restructuration du Conseil scientifique	COP12/Doc.17.1*
	17.2	Elections et nominations au Conseil scientifique et Comité permanent	COP12/Doc.17.2
<b>V. Interprétation et mise en œuvre de la Convention</b>			
18.	Mise en œuvre du Programme de travail 2015-2017		COP12/Doc.18
19.	Analyse et synthèse des rapports nationaux		COP12/Doc.19
20.	Questions de procédure		
	20.1	Abrogation des résolutions	COP12/Doc.20.1*
	20.2	Un processus d'examen de la Convention	COP12/Doc.20.2*
21.	Synergies and partenariats		
	21.1	Synergies et partenariats incluant le renforcement des relations entre la famille CMS et la société civile.	COP12/Doc.21.1*
22.	Instruments de la CMS		
	22.1	Actions concertées	COP12/Doc.22.1*
23.	Mesures de conservations		
	23.1	Espèces aviaires	
	23.1.1	Abattage, prélèvement et commerce illégaux des oiseaux migrateurs	COP12/Doc.23.1.1*
	23.1.2	Utilisation des terres et oiseaux terrestres migrateurs	COP12/Doc.23.1.2*
	23.1.3	Plan d'action multi-espèces pour la conservation des vautours d'Afrique et d'Eurasie	COP12/Doc.23.1.3*
	23.1.4	Plan d'action pour le Bruant auréole	COP12/Doc.23.1.4*
	23.1.5	Plan d'action pour la tourterelle des bois	COP12/Doc.23.1.5*
	23.1.6	Plan d'action pour le courlis de Sibérie	COP12/Doc.23.1.6*
	23.2	Espèces aquatiques	
	23.2.1	Débris marins	COP11/Doc.23.2.1
	23.2.2	Evaluation des impacts environnementaux liés aux activités marines générant du bruit	COP12/Doc.23.2.2*
	23.2.3	Gibier d'eau	COP12/Doc.23.2.3*

POINT DE L'ORDRE DU JOUR			DOCUMENT
	23.2.4	Captures de cétacés vivants dans le milieu sauvage à des fins commerciales	COP12/Doc.23.2.4*
	23.2.5	Effets dérivés des programmes « Nagez avec les cétacés »	COP12/Doc.23.2.5*
	23.2.6	Anguille d'Europe	COP12/Doc.23.2.6*
23.3	Espèces terrestres		
	23.3.1	Initiative pour les mammifères d'Afrique	COP12/Doc.23.3.1*
23.4	Mesures de conservation transversales		
	23.4.1	Connectivité	COP12/Doc. 23.4.1*
	23.4.2	Changement climatique et les espèces migratrices	COP12/Doc. 23.4.2*
	23.4.3	Conséquences de la culture des animaux pour leur conservation	COP12/Doc. 23.4.3*
	23.4.4	Prises accidentelles	COP12/Doc. 23.4.4*
	23.4.5	Observation de la vie sauvage en bateau dans le cadre d'un tourisme durable	COP12/Doc. 23.4.5*
24.	Amendement des Annexes de la CMS		
	24.1	Propositions pour l'amendement des Annexes I et II de la Convention	COP12/Doc.24.1
	24.1.1	Proposition pour l'inscription de [espèce] à l'Annexe [I et/ou II]	COP12/Doc.24.1.1
	24.1.x	Proposition pour l'inscription de [espèce] à l'Annexe [I et/ou II]	COP12/Doc.24.1.x
	24.2	Critère pour l'amendement des Annexes	COP12/Doc.24.2*
<b>VI. Questions formelles et finales</b>			
25.	Rapports intérimaire et final du Comité des pouvoirs		Pas de document
26.	Rapports des Comités de session		Pas de document
27.	Adoption des résolutions and amendements aux annexes		Pas de document
28.	Date et lieu de la 13 <sup>e</sup> Réunion de la COP		COP12/Doc.28*
29.	Adoption du rapport de la réunion		Pas de document
30.	Autres questions		Pas de document
31.	Clôture de la réunion		Pas de document

\*Les documents marqués d'un astérisque contiennent un projet de résolution et/ou une décision